

### Perte de pouvoir d'achat et disparités inacceptables

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) viennent de s'achever dans les différentes entreprises de BPCE.

Chez Natixis un accord a été signé par la CFDT, la CFTC et le SNB. Dans les autres entreprises ou branches, les négociations ont échoué et les dirigeants ont pris des mesures unilatérales. Les disparités entre les mesures unilatérales prises sont inexplicables. **Dans ce groupe où la solidarité financière joue à plein, où est la solidarité sociale ?**

Dans tous les cas, la protection du pouvoir d'achat ce n'est pas pour nous.

#### Branche Banques Populaires

- Prime de 400€ pour les salaires inférieurs à 25.000€,
- Prime de 300€ entre 25.000 et 60.000€,
- La moitié de cette prime sera intégrée au salaire à partir de janvier 2013.

#### Branche Caisses d'Épargne et Crédit Foncier

- Prime de 350€ pour les salaires inférieurs à 30.000€,
- Prime de 300€ entre 30.000 et 60.000€,
- Cette prime sera intégrée au salaire à partir de janvier 2013.

#### BPCE SA

- En 2012, prime de 450€ jusqu'à 70.000€,
- Prime intégrée à partir de janvier 2013

#### Natixis (+33 filiales)

Augmentation au 1er janvier de :

- 1,2% jusqu'à 50.000 avec un plancher à 400€,
- 1 % jusqu'à 55.000€,
- 0,8% jusqu'à 60.000 €

### POURTANT ...

Le Groupe BPCE a bien résisté à la crise en 2011, il le confirme avec un PNB de **23,1 milliards d'euros, en hausse de 1,4% par rapport à 2010**, et un **résultat net de 2,6 milliards d'euros**.

F. Pérol conclut ainsi son message aux salariés du Groupe : « *J'espère que vous partagez la fierté que j'ai à vous présenter ces résultats, qui sont les vôtres, qui sont la traduction, chiffrée donc un peu sèche, mais objective, de votre travail et de votre engagement. Je vous en remercie très chaleureusement, au nom de toute l'équipe de direction de notre groupe* ».

Et qu'apprend-on ? Les directeurs généraux des Banques Populaires, les présidents des directoires des Caisses d'Épargne ainsi que leurs proches collaborateurs bénéficieront d'une **majoration inattendue de leur part variable**. Initialement impactées par le coût de la crise grecque pour le groupe (800 M€), ces rémunérations en seront exemptées (décision du Conseil de Surveillance !). Motif : il s'agit d'un élément exceptionnel. Preuve de la gêne ? F. Pérol y a spontanément renoncé, il conserve cependant une part variable de plus de 500K€ et un salaire fixe de 550K€.

La CFDT BPCE dénonce cette dégradation des relations sociales, n'admet pas le manque d'ambition salariale et le mépris des dirigeants pour les salariés. Demain, chacun d'entre eux devra rendre des comptes à ses salariés.

**Les efforts demandés le sont toujours aux mêmes.  
Salariés BPCE, être mieux considérés, c'est possible.**

**Réagissez et avec nous demandez une vraie politique salariale au sein de BPCE.**

**La CFDT va vous proposer des initiatives dans ce sens.**

**Rejoignez la CFDT BPCE**

**47 / 49 avenue Simon Bolivar 75 950 Paris Cedex 19**

**01 56 41 54 50 - cng-bpce@fba.cfdt.fr**